



Grenoble, le 20 octobre 2017

Direction Générale des Services

**DECLARATION DE LA VACANCE DES FONCTIONS**  
**D'ADMINISTRATEUR GENERAL**  
**DE L'INSTITUT POLYTECHNIQUE DE GRENOBLE**

**La fonction d'administrateur général de l'Institut polytechnique de Grenoble est déclarée vacante à compter du 20 octobre 2017**

Conformément aux dispositions de l'article 5 du décret n°2007-317 du 8 mars 2007, relatif à l'Institut polytechnique de Grenoble, établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel constitué sous la forme d'un grand établissement au sens de l'article L.717-1 du code de l'éducation, **l'administrateur général, enseignant chercheur en exercice**, est élu par l'ensemble des membres des trois conseils de l'Institut (Conseil d'administration, Conseil scientifique, Conseil des études et de la vie universitaire), réuni à cet effet en assemblée.

Au vu de la démission constatée par le recteur d'académie, chancelier des universités, la fonction d'administrateur général de Grenoble INP est à pourvoir pour la durée du mandat restant à courir soit jusqu'au 4 février 2020

L'élection est prévue le mardi 21 novembre 2017 à 10 h dans les locaux de l'institut, à Grenoble, pour une prise de fonction dès la fin du processus électoral.

Les dossiers de candidature doivent parvenir **au plus tard le 7 novembre 2017**

- Soit par courriel à l'adresse suivante : [dgs@grenoble-inp.fr](mailto:dgs@grenoble-inp.fr) ; une confirmation de réception sera alors envoyée à l'expéditeur
- soit par courrier, avec accusé de réception, cachet de la poste faisant foi, à l'adresse suivante :

Institut polytechnique de Grenoble,  
Service Présidence / Direction générale des services,  
46 avenue Félix Viallet,  
38031 GRENOBLE cedex 1

Le dossier doit comprendre un curriculum vitae, une déclaration d'intention, et éventuellement une profession de foi.

L'administrateur provisoire  
P. BENECH